

<i>Nombre de membres élus au Bureau :</i> 47	<i>Membres en fonction :</i> 47	<i>Membres présents :</i> 35	<i>Absent(s) excusé(s) :</i> 6	<i>Absent(s) :</i> 6	<i>Pouvoir(s) :</i> 1
---	---------------------------------	------------------------------	--------------------------------	----------------------	--------------------------

Date de convocation : 6 septembre 2016

Vote(s) pour : 36
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 12 septembre 2016,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2016-09-12-BD-21 :

Projet de construction par LOGIEST de 3 logements PLUS - 22, rue de Moulins à Scy-Chazelles : annulation de subvention.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 24 février 2003 portant définition de l'intérêt communautaire en matière d'équilibre social de l'habitat,

VU le Règlement Particulier d'Intervention en matière d'équilibre social de l'habitat approuvé par délibération du Bureau en date du 18 mai 2015,

VU la délibération n°10A du Bureau en date du 27 juin 2011 portant sur le financement à hauteur de 20 281 € du projet de construction par LOGIEST de 3 logements PLUS – 22, rue de Moulins à Scy-Chazelles,

CONSIDERANT la demande d'annulation de subvention formulée par LOGIEST en date du 26 mai 2016 suite à l'abandon du projet,

VU la décision d'annulation de l'Etat en date du 9 février 2012,

DECIDE d'annuler la subvention d'un montant de 20 281 € octroyée à LOGIEST pour la construction de 3 logements PLUS – 22, rue de Moulins à Scy-Chazelles,

RAPPORTE la délibération n°10A du Bureau du 27 juin 2011.

Pour extrait conforme
Metz, le 13 septembre 2016
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 12 septembre 2016.</i>		Contrôle de légalité
Point 19 – Projet de réhabilitation par MHT de 4 logements situés 2 rue Charles Nauroy à Metz : demande de financement. <i>Annexe</i> : Convention financière.	1 1	
Point 20 – Projet de construction par LOGIEST de 11 pavillons chemin Saint-Vincent à Ars-sur-Moselle : demande de financement. <i>Annexe</i> : Convention financière.	1 1	
Point 21 – Projet de construction par LOGIEST de 3 logements 22 rue de Moulins à Scy-Chazelles : annulation de subvention.	1	
Point 22 – Projet de construction par BATIGERE-SAREL de 86 logements ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre à Metz – Ilot C3.2 : garantie d'emprunt. <i>Annexe</i> : Contrat de prêt 52374. <i>Annexe</i> : Convention financière.	1 1 1	
Point 23 – Projet d'acquisition-amélioration par MHT de 9 logements situés 27 rue Rabelais à Metz : garantie d'emprunt. <i>Annexe</i> : Contrat de prêt 50196. <i>Annexe</i> : Convention financière.	1 1 1	
Point 24 – Projet d'acquisition-amélioration par LOGIEST de 3 logements rue Saint-Gengouf à Metz : garantie d'emprunt. <i>Annexe</i> : Contrat de prêt 51631. <i>Annexe</i> : Convention financière.	1 1 1	
Point 25 – Projet de réhabilitation par LOGIEST de 10 logements 64 rue aux Arènes à Metz : garantie d'emprunt. <i>Annexe</i> : Contrat de prêt 51889. <i>Annexe</i> : Convention financière.	1 1 1	
Point 26 – Projet de construction par l'OPH de Montigny-lès-Metz de 10 logements situés 10 rue Colson à Montigny-lès-Metz : garantie d'emprunt. <i>Annexe</i> : Contrat de prêt 50880. <i>Annexe</i> : Convention financière.	1 1 1	
Nombre total des actes transmis : 8 délibérations dont 7 accompagnées d'annexes.		

PREFECTURE DE LA MOSELLE
D.C.T.A.L.
14 SEP. 2016
MONTIGNY-LÈS-METZ



Fait à Metz, le 13 septembre 2016
Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL